

# Conseil communal

Séance n°9 du 24 octobre 2016 se réunit pour la première fois à 20 heures en la salle de l'Hôtel communal, sis rue Raoul Warocqué, 2 à 7140 MORLANWELZ,

# **ORDRE DU JOUR**

### Direction Générale

1). DG - Procès-verbal du Conseil communal de MORLANWELZ N°08 du 26 septembre 2016 - Examen - Décision.

Procès-verbal Conseil communal de MORLANWELZ N°08 du 26 septembre 2016 : projet de PV. Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ d'approuver ce projet de PV.

#### **Finances**

2). Finances - Budget 2016 - Modifications budgétaires N° 2 Ordinaire et N° 2 Extraordinaire - Examen - Décision.

Soit les modifications budgétaires N° 2 Ordinaire et N° 2 Extraordinaire de l'Exercice 2016 dont les formules établies par le Service des Finances de la Commune de MORLANWELZ sont en votre possession. Nous vous proposons d'adopter ces modifications budgétaires.

3). FINANCES - Service Accueil Extrascolaire - Stage de la Toussaint - Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 500 euros au Responsable du Service Accueil Extrascolaire de la Commune de MORLANWELZ - Examen - Décision.

Le Service Accueil Extrascolaire de la Commune de MORLANWELZ organise un stage à la mer durant les vacances de la Toussaint du 01au 04 novembre 2016 au Centre Flipper à LA PANNE.

Dans le cadre de ces activités, des liquidités sont nécessaires.

L'estimation du Service Accueil Extrascolaire est de 500 euros pour l'achat de fournitures diverses. Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ :

• d'autoriser la Directrice Financière de la Commune de MORLANWELZ de mettre à disposition du Responsable du Service Accueil Extrascolaire de la Commune de MORLANWELZ la somme de 500 euros pour l'organisation du stage de la Toussaint à la mer.

### **Service Marches publics**

4). MPs - Marché public de travaux N° 20160013 « Réparation des berges de l'étang des Épines à MORLANWELZ » - Conditions et mode de passation de marché - Examen - Décision.

Nous soumettons à votre approbation les conditions et le mode de passation du marché public de travaux N° 20160013 « Réparation des berges de l'étang des Épines à MORLANWELZ ». Ce marché concerne les travaux suivants :

• Réparation des berges de l'étang des Épines à MORLANWELZ.

La Cellule Marchés Publics de la Commune de MORLANWELZ a établi le Cahier Spécial des Charges N° 20160013.

Il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publicité.

La dépense globale est estimée à 40.501,82-€ HTVA ou 49.007,20-€ TVAC.

Les crédits nécessaires à l'exécution du marché sont prévus au Budget Extraordinaire de l'Exercice 2016 de la Commune de MORLANWELZ, article 124/725-55.

Nous vous demandons d'admettre cette dépense et d'approuver les conditions et le mode de passation de ce marché.

5). MPs - Marché public de fournitures N° 20160018 « Achat de petit outillage pour le Service des Travaux de la Commune de MORLANWELZ » - Conditions et mode de passation de marché - Examen - Décision.

Nous soumettons à votre approbation les conditions et le mode de passation du marché public de fournitures  $N^{\circ}$  20160018 « Achat de petit outillage pour le Service des Travaux de la Commune de MORLANWELZ ».

Le marché a pour objet l'achat de petit outillage pour le Service des Travaux de la Commune de MORLANWELZ.

La Cellule Marchés Publics de la Commune de MORLANWELZ a établi le Cahier Spécial des Charges N° 20160018

Il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publicité.

Le marché est divisé en lots.

La dépense globale est estimée à 41.322,00-€ HTVA ou 49.999,62-€ TVAC.

Les crédits nécessaires à l'exécution du marché sont prévus au Budget Extraordinaire de l'Exercice 2016 de la Commune de MORLANWELZ, article 421/744-51.

Nous vous demandons d'admettre cette dépense et d'approuver les conditions et le mode de passation de ce marché

6). MPs - Marché public de travaux N° 20160031 « Aménagement de l'École des Trieux à CARNIÈRES pour le transfert de l'Académie de musique » - Conditions, mode de passation et avis de marché - Examen - Décision.

Nous soumettons à votre approbation les conditions, le mode de passation et l'avis de marché du marché public de travaux N° 20160031 « Aménagement de l'École des Trieux à CARNIÈRES pour le transfert de l'Académie de musique ».

Ce marché a pour objet les travaux suivants :

• Aménagement de l'École des Trieux à CARNIÈRES pour le transfert de l'Académie de musique.

Ce marché est divisé en lots.

Le marché est passé par procédure négociée directe avec publicité.

La dépense globale est estimée à 88.429,00-€ HTVA ou 106.999,09-€ TVAC.

Les crédits nécessaires à l'exécution du marché sont prévus au Budget Extraordinaire de l'Exercice 2016 de la Commune de MORLANWELZ, article 734/724-60.

Nous vous demandons d'admettre cette dépense et d'approuver les conditions, le mode de passation et l'avis de marché de ce marché.

### Service Urbanisme - Environnement

7). URB ENV - Rapport 2015 de l'écopasseur communal - Examen - Décision.

Depuis 2016, le Secrétariat général, Département du Développement durable, demande que le rapport annuel de l'écopasseur communal, soit présenté au conseil communal.

Nous soumettons à votre approbation ledit rapport annuel de l'écopasseur communal.

### Tourisme - Rénovation Patrimoine - Intercommunale - PGUI

8). TRPI - Patrimoine - Bâtiment communal " Ancienne Gendarmerie " - Vente de gré à gré avec publicité - Examen - Décision.

Le bien a été acquis en 2009 par la Commune de MORLANWELZ pour cause d'utilité publique au motif du maintien de l'antenne de Police sur l'Entité de MORLANWELZ dans l'attente de la construction de la nouvelle implantation de la Zone de Police (CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT - MANAGE - MORLANWELZ - SENEFFE) à SENEFFE.

Les nouveaux bâtiments de la Zone de Police étant devenu opérationnels, la conservation du bâtiment sur MORLANWELZ n'a donc plus l'utilité qui lui avait été affectée à son acquisition.

Le prix du bien a été estimé par notaire à 225.000,00-€. Néanmoins, afin de couvrir les frais relatifs au remboursement anticipé de l'emprunt contracté en 2008 et les frais de publicité, il est proposé au Conseil communal de fixer le prix de vente à 239.000,00-€.

La vente se ferait selon la procédure de gré à gré avec publicité et en un lot.

Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ d'approuver cette procédure de vente de gré à gré avec publicité et en un lot en vue de l'aliénation du bâtiment de l'Ancienne Gendarmerie sise à MORLANWELZ.

## <u>Bibliothèque</u>

9). BIBLIOTHEQUE - Convention de partenariat entre l'Administration communale de MORLANWELZ et le Musée Royal de MARIEMONT - Examen - Décision

Le renouvellement du Plan quinquennal de Développement de la Lecture pour une période de cinq ans prévoit des partenariats entre la Bibliothèque et le monde associatif et institutionnel.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Musée de Mariemont ces cinq dernières années et mis en place des actions basées sur un projet défini ensemble : visites et ateliers créatifs relatifs au thème des expositions (La Nuit au Musée), activités ludiques mettant en lien les pratiques de lecture et la connaissance scientifique vulgarisée (en collaboration avec les écoles et l'extra scolaire).

Nous avons évalué notre partenariat et désirons le maintenir.

Le Collège en date du 10 octobre a marqué son accord pour le renouvellement du partenariat.

Nous vous demandons d'approuver la reconduction de la convention entre le Musée Royal de Mariemont et la Bibliothèque communale.

### Points à huis-clos.

## Direction Générale

10). DG - Démission d'un Conseiller communal de son groupe politique - Pour information.

### Service juridique

11). JUR/GRH - Personnel communal - Dossier N° 41 - Délivrance de préavis dans le cadre de la fin des subsides pour le programme Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP) - Examen - Décision.

#### **Enseignement**

12). ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Nomination d'une institutrice maternelle, à titre définitif, à raison de 13 périodes/semaine – Examen - Ratification.

13).	ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Extension de nomination
-	d'un maître de psychomotricité, à titre définitif, à raison de 8 périodes/semaine -
	Examen - Ratification.

La Directrice Générale a.i.,

Le Président,

Martine BRIGOUDE

Christian MOUREAU